

Braccio, Nadia

De: Gilles Dube [gdube@clearpointmd.com]
Envoyé: 6 juin 2014 15:50
À: Greffe
Cc: commentaires-pm@mce.gouv.qc.ca
Objet: À verser au dossier R-3854-2013 phase 2 (re: refusons les compteurs intelligents)
Pièces jointes: Le 3 juin 2014
LETTRE RECOMMANDÉE Mr. Richard président 6-03-14.doc

Monsieur Philippe Couillard
Premier Ministre du Québec
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur Premier Ministre Couillard

Permettez-moi de vous envoyer copie de ma lettre à Monsieur Daniel Richard, Président d'Hydro-Québec concernant notre refus de l'installation d'un compteur de nouvelle génération à notre domicile.

Mon épouse et moi participons au mouvement (Refusons les Compteurs Intelligents) qui rassemble 95 villes et régions – plus de 2,000,000 de citoyens du Québec qui demandons un moratoire à la Régie de l'Énergie du Québec d'interdire Hydro-Québec à continuer la phase 2 et 3 des installations de Compteurs Intelligents partout au Québec sans qu'une étude en profondeur soit réalisée sur les conséquences à la santé par toutes ces émissions et transmissions radioélectroniques et électromagnétiques.

Justement ce matin à Radio-Canada on interviewait Dr. Lapomme de Paris qui disait qu'il étudie depuis plusieurs années avec une vingtaine des meilleurs médecins et scientifiques du monde à son laboratoire de France, la pollution des RF et EMG qui attaquent le cerveau des personnes exposées .à ces hautes fréquences de RF radioelectroniques et EMG électromagnitiques, causant le cancer du cerveau et l'Alzzymer. Il a aussi parlé des grandes sociétés qui se fichent des conséquences pour la santé de tout cet univers électronique et a dit qu'ils leurs reprochent surtout de se préoccuper des profits de leurs entreprises et de ne pas s'intéresser à la santé des personnes.

Nous demandons au nouveau gouvernement Libéral de légiférer un moratoire sur tout ce branle-combat et arrêter la phase 2 et 3 des installations par Hydro-Québec dans le plus bref délais..

Vous en remerciant, nous demeurons parmi ceux et celles qui ont élus les Libéreaux au pouvoir!

Gilles et Diane Dubé, N.D. Ile Perrot, Québec

Le 3 juin 2014
LETTRE RECOMMANDÉE

Monsieur Daniel Richard, Président
Hydro-Québec Distribution
75 boul. René Lévesque ouest
Montréal, Québec, H2Z 1A4

No. de client .de contrat: ,
No. De compte :

Monsieur Richard,

Suite à notre avis de non-consentement qui vous a été envoyé le 8 mars, 2014 stipulant notre refus formel de l'installation d'un compteur <intelligent> émetteur de radiofréquences et électromagnétiques ou quel que modèle qu'il soit, il était clairement indiqué dans cet avis que ce dernier n'était, en aucun cas, une demande pour l'option de retrait. Or, vous nous avez répondu dans votre lettre du 15 mars, 2014 que nous devrions communiquer avec vous pour nous prévaloir de l'option de retrait qui implique l'installation d'un compteur non-communicant à des frais afférents, puis ensuite qu'à défaut d'un appel de notre part, nous choisissons le compteur de nouvelle génération.

Votre réponse va carrément à l'encontre de ce qui a été stipulé dans notre avis de non-consentement du 8 mars, 2014. Et c'est exactement ce dont nous avons dit à madame Jeannine Colalillo de votre service à la clientèle par téléphone le 27 mars 2014. Nous considérons que vous avez été amplement et clairement avisé de notre refus que nous réitérons dans cette deuxième lettre et que toute autre interprétation qui pourrait en être faite s'avérerait erronée. Nous réclamons donc le respect du libre choix, sans frais, et de ne pas être bousculés dans notre propre demeure.

Nous possédons suffisamment de renseignements sur les recherches et études impartiales par des médecins chevronnés de l'American Academy of Environmenal Medicine (ALERT- Recommandations regarding electromagnetic field (EMF) and radio frequency (RF) exposures) publiées le 7 décembre 2012 et sommes au courant du fait que l'état de la Californie des Etats-Unis ait légiféré contre les compteurs intelligents, mauvais pour la santé et ordonné qu'ils soient tous enlevés et que les compteurs électromécaniques soient réinstallés.

Nous vous demandons donc d'être plus attentif et plus conciliant à notre demande.

Gilles Dubé
Diane Lafrenière
23 rue Paré
Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot, Québec
J7V 8Y7

cc. Philippe Couillard, Premier Ministre du Québec
cc. Régie de l'Énergie du Québec